

Darcs & Réserves pour les générations futures

● PNR INFOS ● N°002 du 04 juillet 2023



PREMIÈRES SESSIONS DES COMITÉS DE GESTION LOCALE (CGL) DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ ET DE LA RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA

**LE COLONEL OUATTARA KASSOUM
DRAMANE DÉCORÉ OFFICIER DE L'ORDRE
DU MÉRITE DE LA FONCTION PUBLIQUE**



**ÉLABORATION DU PLAN
D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE
NATURELLE DE BOSSÉMATIÉ**



Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général de l'OIPR

Aux amis de la conservation des Aires Protégées, Je puis vous affirmer que le réseau des Aires Protégées se porte très bien, 20 ans après la mise en place de l'OIPR. Nonobstant quelques problèmes avec le Parc national de la Marahoué et la Réserve de Faune d'Abokouamékro, le reste du réseau est parfaitement en bon état. Ce qui explique d'ailleurs que ce réseau s'est étendu avec le surclassement en Réserves naturelles de trois forêts classées ; à savoir les forêts classées de Bossématié, de Mabi et de Yaya. Aujourd'hui l'ensemble des agents est déployé sur ce réseau qui compte 17 Aires Protégées. Je voudrais profiter de cette occasion pour dire un grand merci à vous qui ne ménagez aucun effort pour la mise en œuvre des différentes activités programmées dans les Plans d'Opérations.

Ainsi, à la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, j'exprime toute ma reconnaissance pour son appui inestimable pour la gestion des parcs nationaux de la Comoé, de Taï, d'Azagny et du Mont Sangbé.

Ensuite, ma profonde gratitude est adressée à la Coopération Allemande à travers la KfW et la GIZ, à l'Agence Française de Développement, au Fonds pour l'Environnement Mondial, au Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour leurs différents appuis en faveur des Parcs et Réserves.

Enfin, j'exprime une infinie reconnaissance au Ministre Jean-Luc Assi, pour ses orientations et instructions qui permettent à l'Office de maintenir les parcs nationaux et réserves naturelles dans un bon état de conservation.

Aujourd'hui, avec tous les acquis de la première phase du Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées, l'OIPR et ses Partenaires, dans le cadre de la nouvelle stratégie de gestion des Aires Protégées des prochaines années, mettront l'accent sur la valorisation de ces espaces en commençant par le Parc national du Banco qui est situé en plein cœur de la ville d'Abidjan et les Parcs nationaux de Taï, Comoé et Azagny qui disposent d'infrastructures touristiques viables.

Ensemble œuvrons pour la conservation des Parcs et Réserves, pour les générations futures.

SOMMAIRE



NEWS OIPR



INFOS PLURIELLES



BON À SAVOIR

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE LECTURE

Colonel OUATTARA Kassoum
 Colonel GONTO Gbassaha
 Colonel ADOMPO Celestin
 Colonel AMON Koutoua Benoît
 VAHA Adolphe

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, derrière l'école la Pépinière
 Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci

PREMIÈRES SESSIONS DES COMITÉS DE GESTION LOCALE (CGL) DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ ET DE LA RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA



Les premières sessions 2023 des Comités de Gestion Locale (CGL) de la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba (RNIMN) et du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) de la Direction de zone Ouest se sont tenues ; respectivement les 21 et 22 juin 2023 à Danané et Biankouman. Ces sessions ont enregistré la présence des autorités préfectorales desdites localités ainsi que celle de l'ensemble des membres statutaires des CGL cités.

Le DG de l'OIPR était représenté par son Conseiller Technique, le Colonel GONTO Gbassaha. Au menu de la session CGL du RNIMN, les discussions ont porté sur la lecture et l'adoption du PV de la 4ème session 2021 du CGL, la présentation du bilan d'activités de l'année 2022 et du premier trimestre 2023 et les perspectives de l'année 2023. Quant au CGL du PNMS, le PV de la 4ème session 2022 et le bilan 2022 des activités ainsi que les perspectives 2023 ont été présentés.

Les points inscrits à l'ordre du jour de ces 1ères sessions ont été passés en revue et les PV de session et le bilan d'activités de ces deux aires protégées ont été validés par les CGL respectifs dans un esprit de gestion participative.

Il convient de noter que des personnes ressources telles que, les représentants des Présidents des Conseils Régionaux du Bafing et du Worodougou ainsi que M. YAO Firmin représentant du Coordonnateur du "projet de Conservation des écosystèmes et gestion des ressources en eau internationales de l'Union du fleuve Mano" (MANO-RIVER) ont pris une part active aux travaux, en y apportant des contributions font appréciées.



Source: SERCOM DZO



LE COLONEL OUATTARA KASSOUM DRAMANE, DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES HUMAINES DE L'OIPR DÉCORÉ OFFICIER DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dans le cadre des Journées de la Fonction Publique (JFP) édition 2023, une cérémonie de décoration des Fonctionnaires et Agents de l'Etat, dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique, au titre des années 2019, 2020 et 2021 a vu le Colonel OUATTARA Kassoum Dramane, Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines de l'OIPR décoré Officier de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique par Madame le Ministre Anne OULOTO Désirée, le jeudi 22 juin 2023 à la salle CRRAE-UMOA, sise à Abidjan Plateau.



PROTECTION DU PARC NATIONAL DE LA COMOË: L'ACCÈS AUX SITES SACRÉS DU PNC DÉSORMAIS POSSIBLE



L'accès aux sites sacrés du PNC désormais possible.

Après la signature des conventions avec les populations riveraines du Parc national de la Comoé en vue de faciliter l'adoration de leurs sites sacrés à l'intérieur de ce parc, une tournée en partenariat avec la GIZ depuis le 18 juin 2023, dans la région du Bounkani s'est effectuée pour faire le suivi des conventions signées avec certains villages abritant ces sites.

Notons que cette action a pour but de renforcer la collaboration entre les populations riveraines et l'OIPR pour la gestion durable des ressources naturelles du PNC.

Profitant de l'opportunité que leur offrait cette mission, les agents ont recensé des plantes utiles en voie de disparition dans cette localité. Ce sont entre autres l'acajou, l'iroko...



Source: SERCOM DZNE

RITUEL D'ADORATION DU SITE SACRÉ DARAKOUNGBRAN AU SEIN DE LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA



En vue du renforcement de la sécurité de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama, la Direction de zone Centre a organisé, une cérémonie d'adoration du site naturel sacré "Darakoungbran" situé au cœur de ladite réserve. Cette activité a vu la participation d'une délégation de l'OIPR conduite par le Cdt N'drin N'drin, Chef secteur Haut Bandama, accompagnée du Capitaine Éric Gondo et du Doctorant FOFIE Bini Kouadio, le lundi 26 juin 2023. Cette cérémonie qui revêt un intérêt culturel contribue à la préservation, la conservation et la valorisation de cette aire protégée.

Saisissant l'opportunité le Cdt N'drin a invité les gardiens de ce site, issus de 6 villages riverains que sont Bouandougou, Tabakoro, Nakara, Safodougou, Lolo et Babadougou à œuvrer davantage pour la conservation de la réserve et à s'organiser en groupement formel pour bénéficier de certains accompagnements. Répondant favorablement à cet appel, les gardiens du site promettent de trouver des activités génératrices de revenus pour aider leur organisation à demeurer les garants de la protection de la réserve.



Source: SERCOM DZC

SURVEILLANCE DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ



L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) signe une convention avec Aviation Sans Frontières Belgique (ASFB) pour renforcer la sécurité du parc. Au regard des menaces qui pèsent sur le Parc national de la Comoé, la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR a acquis un ULM pour renforcer la surveillance dudit parc. Pour mettre en œuvre ce nouveau mode de gestion qui fait corps avec la nouvelle technologie, la direction a mis l'accent sur le renforcement des capacités de deux de ses agents afin d'assurer le service qui y est dédié.



Source: SERCOM / DZNE



GRADUATION DU LIEUTENANT COLONEL AMARA OUATTARA

Félicitations au LCL Amara Ouattara qui vient d'être gradué épidémiologiste de terrain niveau intermédiaire à l'issue de la formation de la 2e cohorte du Programme de Formation en Épidémiologie de Terrain (FETP) ce vendredi 23 juin 2023. Ce programme est développé en intégrant le concept "Une seule Santé" "One Health" (santé humaine, animale et environnementale).

Il s'inscrit dans l'agenda de la sécurité sanitaire mondiale développé depuis 2015 par l'OMS et le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des USA.

Il a par ailleurs obtenu le prix de la meilleure présentation affichée.



Source: Col. KOUADIO Roger/DZNE

AGENDA OIPR

- 👉 Validation du programme cadre de gestion des aires protégées de deuxième génération (PCGAP II), le 04 juillet 2023
- 👉 5 juillet 2023 : atelier de 1er suivi semestriel PAA du Parc national d'Azagny à la mairie de Grand-lahou
- 👉 8 juillet 2023 : lancement des journées socioculturelles et sportives à Irobo sous la présidence du Sous-préfet d'atoutou
- 👉 12 juillet 2023 : Atelier de suivi de la mise en œuvre du Plan d'opérations 2023 de la Réserve naturelle de Bossematié pour le premier semestre : première session du Comité de Gestion Locale de la Réserve naturelle de Bossematié

- 👉 Deuxième suivi PO: 11-12 juillet à Bouna
- 👉 CGL: 14 juillet à Nassian
- 👉 Deuxième Atelier du Suivi trimestriel du Plan d'Opérations de la DZSO, le 27 juillet 2023
- 👉 Deuxième Session du Comité de Gestion locale du Parc national de Taï, le 28 juillet 2023

ÉLABORATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSÉMATIÉ



Un atelier de diagnostic participatif en vue de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve naturelle de Bossématié s'est tenu du 16 au 17 juin 2023 à Abengourou. Sur les objectifs de cette initiative, Kouakou N'guessan Evrard, représentant le Conservateur Général Tondossama Adama (DG de l'Oipr) a indiqué qu'il s'agit d'une part, d'identifier les potentialités de cette réserve et de mettre en évidence les problèmes qui minent sa gestion ; et d'autre part, de proposer des mesures de gestion pour faire face aux problèmes identifiés.

En 2018, la Côte d'Ivoire a adopté la politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts. Cette politique traduit son engagement international en matière de préservation de l'environnement, de lutte contre le changement climatique et la nécessité de poursuivre le développement socio-économique du pays à travers les secteurs de l'agriculture et de l'industrie du bois. C'est en application du nouveau code forestier, que le gouvernement ivoirien a ainsi créé la réserve naturelle de Bossématié. La gestion de cette réserve d'une superficie de 21 960 hectares et située dans la région de l'Indénié-Djuablin, relève désormais de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR).

Lors de l'atelier d'Abengourou, il s'est agi, pour l'OIPR, à la suite d'un diagnostic participatif, de collecter et d'analyser des informations sur cette aire protégée et de se doter d'un plan stratégique durable en vue d'en faire une valeur touristique à l'horizon 2025. Entre autres difficultés relevées dans la gestion de cette réserve, la faible collaboration entre les forces de l'ordre et les riverains, l'insuffisance du matériel et des ressources humaines affectés à la surveillance, la dégradation de certaines infrastructures de base de la réserve, l'absence d'un programme de suivi écologique devant permettre aux gestionnaires de connaître l'état de la faune, ont été identifiées.

Aussi, l'atelier a recommandé, notamment, la remise en état des infrastructures de la réserve, le renforcement des équipes de gestion, la mobilisation de financements additionnels, l'appui aux communautés riveraines. Au terme du processus, il s'agit d'aboutir d'un plan d'aménagement et de gestion à long terme. Toute chose qui devrait contribuer à la résilience des populations face aux effets du changement climatique.

Source: *Fraternité Matin*



ATELIER DE RÉDACTION-FINALISATION DE LA CONVENTION POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES DU LAC DE BUYO/PARC NATIONAL DE TAÏ

L'atelier de rédaction et de finalisation de la convention pour la gestion durable des ressources du lac de Buyo et du parc national de Taï (PNT), secteur de pêche de la sous-préfecture de Gbapleu (Duékoué), ouvert, mercredi 21 juin, s'est achevé, le vendredi 23 juin 2023, avec l'atteinte de l'objectif fixé, selon le chargé d'études à la zone sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), le Commandant Roy Hartman Assié Djèyao, représentant le Directeur de Zone, Colonel Diarrassouba Abdoulaye.

«Depuis 2014-2015, un processus de contractualisation avec les communautés locales vivant dans les limites immédiates du PNT a été initié, précisément au niveau du lac de Buyo, pour les amener à avoir des attitudes permettant une gestion durable des ressources du lac, de sorte que le poisson soit disponible pour celles-ci, de façon durable et en quantité», a indiqué le commandant Assié.

Il a ajouté que ce processus a débuté à Buyo avec la signature d'une convention en 2018. Par la suite, le même processus a été initié à Guiglo, suivi de la signature d'une autre convention en 2021. Mais que les services de pêche ont constaté qu'une zone n'avait pas été prise en compte, à savoir celle dépendant de la sous-préfecture de Gbapleu.

Pour le représentant du Directeur, cet atelier-ci a permis de finaliser le diagnostic participatif des acteurs de base et institutionnels, et de procéder à l'élaboration de la convention, avec l'appui technique et financier du GIZ (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit-GmbH, en français, Société allemande pour la coopération internationale). Il a fait comprendre aux riverains du Parc national de Taï que les structures étatiques qui en ont la gestion, le gère à leur profit...

Source: AIP-Côte d'Ivoire

Les Fonctions de Gestion de l'OIPR sont:

1



Protection et surveillance

Ensemble des activités visant à assurer l'intégrité territoriale, celle des habitats et de la biodiversité d'une aire protégée

2

Suivi écologique et recherche

Suivi des phénomènes de dynamique et/ou de comportement de la végétation et des populations animales, permettant d'orienter en conséquence les mesures de gestion d'un milieu naturel



3



Aménagements

Création et entretien d'infrastructures et d'équipements

4

Écotourisme

Tourisme organisée dans un souci de pérennité des écosystèmes, tout en respectant l'environnement (...) au profit des communautés locales



5



Mesures riveraines

Ensemble des actions visant à renforcer l'implication des communautés riveraines dans la gestion, la conservation d'un parc ou d'une réserve et dans le développement intégré

6

Management

Activités d'administration, de gestion, de suivi et d'évaluation





Présentation

Créé par Décret N°2002-359 du 24 juillet 2002, l'OIPR a pour objectif de préserver et valoriser un échantillon représentatif de la diversité biologique nationale et maintenir les processus écologiques dans les aires protégées de façon durable

Nos missions

- Gestion du patrimoine foncier
- Exercice de la police administrative
- Exercice de la police judiciaire
- Mise en œuvre d'une politique de gestion durable des parcs et réserves ainsi que leur zone périphérique
- Réalisation des études nécessaires à la création, à l'extension ou à l'aménagement des PNR ou de leur zone périphérique
- Information, Éducation et Communication

L'OIPR, c'est plus de 20 ans d'actions au service de la Conservation du patrimoine faunique et floristique de notre pays

Caractéristiques du réseau des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire

Un réseau représentatif des différents écosystèmes de la Côte d'Ivoire dont :

- 08 Parcs nationaux
- 07 Réserves naturelles
- 01 Réserve naturelle intégrale
- 01 Réserve scientifique

Une Superficie de **2 181 420 ha**, environ **7%** du territoire national

Un patrimoine reconnu au niveau international :

- **03 Sites du patrimoine mondial :**
(Parc national de la Comoé, Parc national de Taï et la Réserve Intégrale du Mont Nimba)
- **02 Réserves de Biosphère :**
(Comoé et Taï)
- **02 Sites Ramsar :**
(Parc national d'Azagny et le Parc national des îles Ehotilé)

MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE !

Conservons les Parcs nationaux et les Réserves naturelles pour les générations futures

**Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux ENA**

☎ (+225) 27 22 41 40 59

🌐 www.oipr.ci

✉ info@oipr.ci